

UE8 Méthodes prescriptives spécifiques

Niveau d'étude
Bac +4

ECTS
3 crédits

Composante
**Institut des risques industriels
assurantiels et financiers**

Présentation

Description

La réglementation spécifique à la sécurité des SI et à la cybercriminalité s'inscrit dans des stratégies de l'état et de l'Europe auxquelles il faut être initié et avoir la compétence d'y répondre.

Aussi, si la réglementation est une réponse à des événements passés qui guident la stratégie de sécurité des systèmes d'information, il est également essentiel d'avoir une vision prospective des risques cyber.

S'initier au rôle d'une politique de sécurité de système d'information (PSSI) pour garantir le respect et la mise en œuvre de ces règles et visions stratégiques.

Objectifs

Connaître les droits sur la cybercriminalité (Informatique et libertés, Godfrain, Police-Justice...), réglementations et recommandations de l'Europe et de l'État en matière de cybersécurité et de protection des systèmes d'information (NIS, RGPD, LPM, RGS, CC, eIDAS, IG1300, II901, II920, II300, ACSSI, HDS...) et savoir comment les mettre en œuvre dans des cas réels.

Cette connaissance approfondie de la conformité en SSI permettra de s'initier aux politiques de SSI et comprendre leur rôle, notamment pour la PSSIE et la PSSIS en France.

Une réflexion prospective sur les risques cyber visera à anticiper leur évolution et proposera des solutions efficaces pour une cyber-résilience des territoires.

Heures d'enseignement

UE8 Méthodes prescriptives spécifiques - CM	CM	17h
UE8 Méthodes prescriptives spécifiques - TD	TD	11h
UE8 Méthodes prescriptives spécifiques - P-PROJ	Pédagogie par projet	11h
UE8 Méthodes prescriptives spécifiques - P-SIPF	Suivi individualisé sur plate forme	8h

Liste des enseignements



Réglementations pour la sécurité
des SI stratégiques : NIS, LPM, CC

Droit et cybercriminalité

Politiques de sécurité des systèmes
d'information

Réglementations pour la protection
des données

Stratégies de cyber-résilience